



Municipalité La Macaza

Avis public d'élection

DATE DU SCRUTIN : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Monsieur Alain Rheault, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants ;

Horaire 19 septembre au 3 octobre 2025 :

Lundi au jeudi De 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi De 9h à 12h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h.**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre 2025 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

Il n'y aura pas de révision de la liste électorale si tous les postes sont pourvus sans opposition et que par conséquent il n'y a pas de scrutin.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le lundi 20 octobre 2025 à 13h.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Sophie Lemieux.

6. Vous pouvez joindre le président ou son adjointe ou adjoint d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous ;

Président d'élection – M. Alain Rheault

53, rue des Pionniers, La Macaza, province de Québec, J0T 1R0

Téléphone : 819-275-2077, poste 30

Signature : , président d'élection Date 15 Sept 2025